



Objet : Condition féminine – Comité sur l'équité menstruelle
Sommaire du témoignage d'expert

Je m'appelle A.J. Lowik (iel) et je suis bénéficiaire d'une bourse de recherche postdoctorale à la faculté de médecine de l'Université de la Colombie-Britannique et au *Centre for Gender and Sexual Health Equity*. Mes recherches portent sur la santé sexuelle et génésique et les expériences de soins de santé des personnes transgenres – des personnes dont le genre actuel diffère du genre/sexe qui leur a été assigné à la naissance. J'ai publié de nombreux articles et donné beaucoup de conférences sur un éventail de sujets liés à la santé sexuelle et génésique, y compris sur les personnes transgenres et les menstruations (Lowik, 2020). Je suis également membre du groupe de travail sur la pauvreté liée aux règles du gouvernement de la Colombie-Britannique.

Je vous remercie de la possibilité de fournir un témoignage d'expert sur la façon dont la pauvreté liée aux règles a des répercussions sur les personnes transgenres, et sur la manière de s'assurer que les solutions à l'égard de la pauvreté liée aux règles sont adaptées pour répondre aux besoins de cette population souvent oubliée et mal servie. Au Canada, environ 100,815 personnes ou une personne sur 300 âgée de 15 ans et plus sont transgenres, y compris 59,360 personnes transgenres binaires (desquelles 27,905 sont des hommes transgenres) et 41,355 personnes non binaires (une catégorie que Statistique Canada utilise pour inclure les personnes non binaires, agenres, pangènes, de genre queer, de genre fluide, non conformes au genre et bispirituelles, dont bon nombre auront des menstruations). Bien qu'il s'agisse probablement d'une sous-estimation globale, ces chiffres et d'autres données déclarées suggèrent que les personnes transgenres habitent aux quatre coins du pays et que des personnes de tous les âges, toutes les races et toutes les capacités sont transgenres.

La menstruation elle-même, ainsi que les soins de santé, l'éducation et les travaux sur l'équité menstruelle connexes, y compris la façon dont nous abordons la pauvreté liée aux règles, peut être caractérisée par le cisgenrisme omniprésent. La présomption est que toutes les personnes qui se sont vu attribuer le sexe féminin à la naissance s'identifieront automatiquement comme des femmes, de telle sorte que le processus anatomique/physiologique de la menstruation se voit réduit à un « problème de femmes ». La plupart des recherches liées aux règles et de nombreuses discussions sur les lois et les politiques concernant les stratégies d'éradication de la pauvreté liée aux règles à l'échelle mondiale portent sur les expériences de femmes cisgenres, excluant ainsi les autres personnes qui ont des menstruations. Ce qu'il faut savoir, c'est que de nombreuses personnes transgenres ont des menstruations. Les études sur la santé des personnes transgenres sont un nouveau champ de recherche, et à ce jour, moins de 25 articles évalués par des pairs ont été rédigés du point de vue clinique et critique sur les personnes transgenres et la menstruation. Toutefois, à partir de cet ensemble de preuves, il existe plusieurs constatations importantes :

1. Pour de nombreuses personnes transgenres, la menstruation peut être une source de dysphorie et de détresse. Certaines personnes transgenres utilisent des méthodes contraceptives ou de la



testostérone pour supprimer leurs règles et certains jeunes trans utilisent des analogues de la gonadolibérine pour retarder l'apparition des règles.

- a. *Recommandation* : Au-delà de l'accès aux produits pour gérer les saignements menstruels, la prestation d'un accès gratuit et illimité à ces médicaments et technologies est une composante essentielle de la lutte contre la pauvreté liée aux règles, étant donné qu'il existe souvent un coût financier associé au fait de ne pas saigner, qui est souvent négligé lorsque nous nous concentrons sur le coût des produits menstruels.
2. Pour de nombreuses personnes transgenres, les salles de bain publiques, dans les écoles et dans le milieu de travail sont des lieux de discrimination et de violence. De nombreuses personnes transgenres évitent d'utiliser les salles de bain à l'extérieur de leur maison, y compris au point de contracter des infections rénales et des voies urinaires. Les personnes transgenres signalent que les salles de bain genrées peuvent être particulièrement dangereuses, et que le fait d'avoir à vivre leurs règles dans ces espaces non sécuritaires augmente le risque de discrimination et de violence. Les personnes transgenres signalent que le manque d'intimité et le manque de distributeurs et de réceptacles dans les salles de bain pour hommes, l'absence globale de toilettes non sexospécifiques, et la surveillance accrue de la non-conformité au genre dans les espaces publics en général sont tous des facteurs qui exacerbent les inégalités menstruelles et contribuent à l'évitement des toilettes publiques.
 - a. *Recommandation* : Au moment de rendre accessible des produits gratuits, il est important de s'assurer qu'ils sont accessibles dans toutes les toilettes pour hommes, pour femmes et non sexospécifiques (p. ex., Règlement correctif visant la modification de certains règlements pris en vertu du Code canadien du travail [Produits menstruels]), mais aussi de veiller à ce que les salles de bain soient des espaces auxquels les personnes transgenres peuvent accéder en toute sécurité, y compris en augmentant le nombre de toilettes non sexospécifiques.
 3. Les personnes transgenres indiquent un manque d'éducation menstruelle et de soins de santé menstruelle inclusifs et liés à l'affirmation de genre. Les personnes transgenres sont en grande partie exclues du programme d'éducation sexuelle officiel, et les professionnels de soins de santé sont souvent non formés dans les principes des soins liés à l'affirmation de genre et ne connaissent pas les besoins uniques des personnes transgenres en matière de santé menstruelle.
 - a. *Recommandation* : L'éducation sexuelle globale obligatoire est indispensable pour que les personnes transgenres puissent prendre des décisions éclairées au sujet de leur santé sexuelle et génésique; le fait de combler les lacunes dans le programme d'éducation médicale permettra d'assurer que les personnes transgenres aient accès à des professionnels de soins de santé afin de lutter contre le SSL, l'endométriase, la



dysménorrhée et d'autres problèmes de santé menstruelle auxquels elles peuvent être confrontées.

Bien que la documentation disponible aborde peu la pauvreté liée aux règles de manière explicite, nous pouvons illustrer l'incidence de la pauvreté liée aux règles sur les personnes transgenres en examinant les données disponibles sur les taux de pauvreté en général. Dans l'ensemble, les personnes transgenres sont plus susceptibles d'être pauvres que leurs homologues cisgenres, situation qui s'amplifie chez les jeunes, les personnes de couleur, les personnes transgenres handicapées, etc. Les personnes transgenres sont deux fois plus susceptibles que les personnes cisgenres d'habiter dans un logement instable, et un adulte transgenre sur cinq au Canada indique s'être vu refuser un logement locatif en raison de son identité ou expression de genre. Un quart des jeunes trans en Colombie-Britannique affirment avoir été obligés de quitter leur domicile familial, et les jeunes trans sont donc surreprésentés dans nos populations itinérantes. 29 % des personnes transgenres indiquent s'être vu refuser l'accès aux refuges pour sans-abri, et 22 % affirment s'être fait agresser par les résidents et le personnel lorsqu'ils y accèdent. Les personnes transgenres rencontrent des obstacles en matière d'éducation et d'emploi, y compris des taux élevés d'interruption des études secondaires, des taux faibles de poursuite d'études postsecondaires, et doublent le taux de chômage comparativement aux personnes cisgenres. En Ontario, une étude a indiqué que bien que 71 % des répondants à leur sondage sur les personnes transgenres avaient au moins un diplôme d'études collégiales ou universitaires, environ 50 % des répondants ont indiqué vivre avec moins de 15 000 \$ par année.

Par conséquent, même sans études qui explorent spécifiquement la pauvreté liée aux règles dont les personnes transgenres font l'expérience, nous pouvons conclure que les personnes transgenres sont touchées de façon disproportionnée par la pauvreté, qu'elles font donc l'expérience de la pauvreté liée aux règles en tant que composante de cette pauvreté, et qu'elles font face à des défis uniques pour accéder aux produits, y compris ceux qui pourraient être accessibles gratuitement dans les toilettes publiques, les refuges, les écoles et les milieux de travail.

A.J. Lowik
ajlowik@cgshe.ubc.ca